



Numéro de l'acte	2023-90-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

### QUESTION N°2023-90

**FINANCES** : AJUSTEMENT DE LA PROVISION AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE POUR CREANCES DOUTEUSES ET CONTENTIEUSES

**RAPPORTEUR :**

Monsieur Joël DUQUENOY  
Conseiller délégué aux finances

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que le retard de paiement des recettes de la ville constituant un indicateur de dépréciation d'une créance, il a été considéré que les pièces en reste à recouvrer depuis plus de 2 ans doivent faire l'objet de dépréciations à minima à hauteur de 15 %.

**Considérant** qu'il est donc nécessaire d'abonder la provision pour créances douteuses et contentieuses de 516.17 € au vu des restes à recouvrer de l'année 2020 en complément de la délibération 2022-60 du 12 avril 2022 d'un montant de 10 070.60 €.

**Considérant** le principe de prudence à conduire à la constitution d'une provision, qu'il est nécessaire de réajuster chaque année, afin de ne pas faire peser sur un seul exercice le poids de cette charge.

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : AUTORISE** la constitution d'un complément de provision pour «créances douteuses et contentieuses » de 516.17 € ;

**ARTICLE 2 : IMPUTE** la dépense au budget primitif de la Ville de 2023, chapitre 68.

**ARTICLE 3 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables	28
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,  
Arnaud WILQUIN

Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 14 AVR. 2023 et publication ou  
notification le 14 AVR. 2023

Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES  
Le 12 avril 2023

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

**Affiché le 14 avril 2023**

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

**Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.**